

Dakar le 17 Novembre 2004

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE,  
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET  
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET  
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETE**

**STRATEGIE SENEGALAISE EN MATIERE DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE**

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) traduit un engagement des dirigeants africains pris sur la base d'une vision commune et d'une conviction partagée qu'ils ont un devoir pressant d'éradiquer la pauvreté, de placer les économies de leur pays à la fois individuellement et collectivement sur un sentier de croissance et de développement durable.

Afin de relever le nouveau défi de la mondialisation et de combler le retard pris par le continent sur les nations développées, le NEPAD a retenu les objectifs globaux à concrétiser à travers :

- la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015, (notamment des sept objectifs internationaux en matière de développement durable, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation)
- le renforcement des infrastructures de base ;
- la bonne gouvernance, la paix et la prévention des conflits ;
- le développement de l'agriculture ;
- le renforcement des capacités par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la culture
- l'accès aux marchés des grands pays industrialisés.

La stratégie de réduction de la pauvreté du Sénégal s'intègre harmonieusement dans la vision du NEPAD et des orientations stratégiques identifiées dans le cadre des travaux préparatoire du Plan de Développement Economique et Social (PDES) du pays pour la période 2002-2007.

Aux fins d'une réduction substantielle de la pauvreté, les principaux objectifs poursuivis se déclinent en trois axes prioritaires :

- Doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie.

- Généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010.
- Eradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes, en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015.

**Dans le cadre de la création de richesse et pour une promotion adéquate du développement agricole**, visant à lever les contraintes auxquelles font face les paysans mais également d'augmenter la sécurité économique dans les pays pauvres notamment les petits exploitants agricoles, un programme d'action tournant autour des composantes suivantes a été élaboré :

- la réduction de la vulnérabilité agricole ;
- l'intensification et la modernisation agricole ;
- l'augmentation et la diversification des revenus ruraux
- le renforcement du rôle des organisations paysannes
- et enfin le désenclavement des zones rurales .

Récemment, le Gouvernement a pris des mesures hardies et innovatrices en allégeant les dettes des paysans tout en leur accordant un accès plus facile aux intrants et matériels agricoles avec des taux d'intérêts abordables

**En matière de sécurité alimentaire**, le Sénégal s'est doté d'un outil de pilotage et concertation, le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) qui est placé sous la présidence du Premier Ministre qui a validé la stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) qui tourne autour des objectifs suivants :

- Lutter contre la pauvreté ;
- Augmentation du disponible alimentaire par l'augmentation de la productivité agricole :
- Amélioration de la disponibilité et de l'accès aux aliments de base :
- Prévention de crises.

Enfin le Sénégal entend saisir toutes les opportunités offertes les mécanismes que sont l'AGOA et le Millénium Challenge et réaliser ainsi ses engagement pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement en vue d'un mieux-être pour toutes les populations de la planète.